

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Ministre Morreale associe AVIQ et FOREM pour mobiliser du personnel pour les institutions de santé en Wallonie : la « Plateforme Solidaire Wallonne » est lancée, et les besoins des services sont actuellement répertoriés

La crise du covid-19 que nous traversons induit énormément de travail des équipes médicales, de soins, logistiques ou encore administratives... Face aux risques de pénurie de personnel d'aide et de soins, la Ministre wallonne de la Santé, Christie Morreale, a activé les compétences de l'Agence wallonne pour une vie de qualité (AVIQ) et du FOREM pour trouver des solutions.

Et les premiers résultats sont là : une application destinée aux professionnels de l'aide et de la santé désireux d'aider va être lancée dès aujourd'hui par l'AVIQ. Les 270 conseillers entreprises du FOREM recensent, quant à eux, actuellement les besoins en personnel et les types de profils recherchés auprès des plus de 1.500 services qui s'occupent de personnes à risque (maisons de repos, structures d'hébergement pour personnes en situation de handicap, services de santé mentale...).

L'AVIQ lance une application destinée aux professionnels de l'aide et de la santé désireux d'aider !

Le manque de personnel dans des services agréés par l'AVIQ (maisons de repos, établissements résidentiels pour personnes en situation de handicap, maisons de soins psychiatriques, etc.) est un des risques liés au coronavirus.

Personnel malade ou en écartement préventif ; les raisons peuvent être diverses au sein des établissements d'hébergement pour personnes âgées, handicapées ou fragilisées. Or les besoins en professionnels de la santé sont bien réels et d'autant plus importants que les services résidentiels doivent assurer la prise en charge continue de ces publics à risque et la mise en route de dispositifs supplémentaires lorsqu'ils doivent faire face à une apparition de cas de COVID.

Sur impulsion de la Ministre wallonne de la Santé, Christie Morreale, l'Agence wallonne AVIQ lance donc aujourd'hui un appel à tous les professionnels de l'aide et de la santé (éducateurs, médecins, personnel paramédical, psychologues, infirmier-è-r-e-s, aides-soignant-e-s...) disponibles et qui désirent mettre leur expertise à profit afin de venir en aide aux services en manque de personnel.

Cet appel est lancé vers le personnel des services et institutions qui ont réduit leurs activités. Cet appel est également lancé auprès des hautes écoles qui forment aux métiers liés à l'aide et à la santé et à leurs étudiant-e-s en dernière année.

Cet appel est lancé, enfin, à tout professionnel de l'aide et de la santé disponible pour aider.

Vous êtes disponible et souhaitez proposer vos services ?

L'AVIQ met à votre disposition la « Plateforme Solidaire Wallonne », une application protégée afin de renseigner toutes les informations utiles à votre inscription. Il s'agit d'un formulaire de récolte de données personnelles soumises au RGPD, avec la possibilité pour chaque professionnel-le ou étudiant-e de modifier ses disponibilités depuis l'application et d'offrir ainsi aux services des listes de personnes disponibles à jour à tout moment.

Un mode d'emploi accompagne l'application afin que chacun-e se sente à l'aise avec le formulaire. Un numéro de téléphone est également disponible afin de répondre à toutes les questions liées à l'encodage : **071/337.502**.

Ce numéro est joignable uniquement en semaine [de 8h à 12h](#) et [de 13h à 17h](#).

L'AVIQ joue exclusivement un rôle d'intermédiaire et n'intervient en aucune manière dans la possible relation contractuelle qui lie la personne disponible et le service qui fait appel à elle. Cela signifie que l'AVIQ n'intervient pas pour la prise de contact, la prise en charge financière des prestations ou les contrats d'assurance des personnes disponibles.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur : <https://solidaire.aviq.be>

Un exemple de convention pour la mise à disposition de personnel d'un service vers un autre est disponible sur le site www.aviq.be/coronavirus rubrique « professionnels ».

Vous êtes un service agréé par l'AVIQ en recherche de renfort ?

En tant que service agréé par l'AVIQ, vous utilisez déjà quotidiennement une application afin d'encoder les déclarations de cas. L'accès au listing des professionnels disponibles se fait via cette même application. Un nouvel onglet "Professionnels disponibles" a été mis à votre disposition.

Vous y retrouverez les professionnels disponibles filtrés selon des critères géographiques, de préférence de service (personne âgée, en situation de handicap ou fragilisée) et de disponibilités.

Ces données personnelles mises à votre disposition sont confidentielles et soumises au RGPD. Il est donc strictement interdit de les diffuser et de les partager.

Le Forem mobilise ses 270 conseillers entreprises pour aider les structures wallonnes de soins et d'autres secteurs essentiels !

Le FOREM propose une offre de services aux entreprises, en matière de soutien au recrutement, via ses Services de Conseillers Entreprises et, plus particulièrement, ses 270 conseillers entreprises.

Les services aux entreprises du FOREM sont restés particulièrement actifs depuis le début de la crise, pour informer les entreprises des mesures prises dans le cadre de la crise COVID-19, et assurer une gestion des offres d'emploi.

Depuis une semaine, et à la demande de la Ministre de l'Emploi, Christie Morreale, une dynamique de soutien spécifique a en outre été enclenchée avec les secteurs de la santé, en particulier, avec les maisons de repos, les centres d'accueil des personnes en situation de handicap et les centres de santé mentale.

Les 270 conseillers entreprises du FOREM prennent en effet contact, de manière proactive pour recenser et analyser les besoins en personnel de ses structures et tenteront d'y apporter des réponses sur mesure, individuelles ou collectives.

Si certains établissements n'ont pas encore de Conseiller entreprises et souhaitent entrer en contact avec eux, elles peuvent contacter le [0800/93 946](tel:080093946).

Après cet appel au contact center, un conseiller entreprise spécialisé dans leur secteur d'activité reprendra contact avec chaque entreprise dans les 48 heures.

La Ministre a également demandé au Forem d'agir pour répondre aux besoins en personnel d'autres secteurs essentiels comme la grande distribution, l'agriculture, la fructiculture et arboriculture, le secteur santé-pharmacie-chimie, Transport et Logistique.